LES CLÉS DE L'ASSURANCE COLLECTIVE : FONDAMENTAUX TECHNIQUES ET JURIDIQUES

Pour connaître les mécanismes des assurances collectives



4SS056

OBJECTIFS:

- Retenir l'essentiel des prestations servies par le régime général
- Comprendre le fonctionnement des contrats collectifs
- Distinguer les mécanismes des garanties santé, prévoyance et retraite des assurances collectives



PROGRAMME

PUBLIC:

Tout collaborateur souhaitant s'initier à l'assurance collective, tout intermédiaire d'assurance

PRÉREQUIS:

Aucun

FORMATEURS:

Cette formation est animée par un professionnel des assurances collectives, formateur expert de Venus Consulting.

1. LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE FRANÇAIS

- Mécanismes généraux
- Prestations servies aux salariés
- En santé
- En prévoyance
- En retraite

2. LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ASSURANCE COLLECTIVE

- Spécificités du contrat groupe
- Parties au contrat
- Formalisme de souscription
- Paiement de la prime
- Fin du contrat
- Loi Evin
- Panorama des dernières évolutions réglementaires
- Réforme 100% santé
- Résiliation infra annuelle des contrats santé
- Incidences de la loi Pacte sur les contrats de retraite complémentaire

3. LES GARANTIES SANTÉ DANS L'ENTREPRISE

- Étendue des garanties frais de soins
- Remboursement des frais médicaux
- Modalités de remboursement

4. LES GARANTIES DE PRÉVOYANCE DANS L'ENTREPRISE

- Étendue des prestations en espèces
- Garantie décès
- Garantie incapacité de travail
- Garantie invalidité

5. LES GARANTIES DE RETRAITE DANS L'ENTREPRISE

- Effets de la loi Pacte
- Modalités du PER

6. LE TRAITEMENT FISCAL ET SOCIAL DES COTISATIONS

- Régime fiscal
- Régime social

PERSONNALISATION DE LA FORMATION:

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS:

Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM... Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin de formation - Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.